

NOTES

1 Les écoles secondaires qui ne répondent pas à TOUS les critères suivants ne sont pas incluses dans ce tableau (comme dans le système de diffusion AGIR):

1.1 Afin que les données soient statistiquement significatives et pour assurer la protection des renseignements personnels:

1.1.a) Il doit y avoir **au moins 25 élèves inscrits dans l'école**, au 30 septembre 2007;

1.1.b) Il doit y avoir **au moins 15 élèves sortants** (diplômés + qualifiés + sortants sans diplôme ni qualification).

Par contre, s'il y a 15 élèves sortants et plus mais qu'il y a moins de 5 diplômés-qualifiés ou moins de 5 sortants sans diplôme ni qualification, les nombres sont masqués (..).

1.2 Afin de s'assurer qu'il s'agit bien d'une école secondaire de 2e cycle (là où s'obtiennent les diplômes):

2.1.a) Il doit y avoir **au moins 25 élèves inscrits en 5e secondaire dans l'école**, au 30 septembre 2007;

2.1.b) Le nombre d'**élèves inscrits en 4e et 5e secondaires doit représenter au moins 20 % de l'ensemble des élèves de l'école.**

1.3 Afin de pouvoir présenter des résultats comparables, les **élèves en difficulté ou handicapés (EHDA)** doivent représenter **moins de 50 % de l'ensemble des élèves de l'école.**

IMPORTANT: Par ailleurs, les écoles précédées d'un (*) affichent une proportion d'EHDA de 25 % et plus mais inférieure à 50 %.

Il faut interpréter les résultats de ces écoles avec prudence.

2 La proportion des élèves diplômés et qualifiés parmi les sortants est calculée ainsi:

$$\frac{\text{Élèves sortants sans diplôme ni qualification, une année donnée}}{\text{Ensemble des élèves sortants du secondaire, en formation générale des jeunes}} \times 100$$

2.1 L'ensemble des élèves sortants du secondaire, parmi les élèves inscrits en formation générale au 30 septembre 2007, est constitué des éléments suivants:

2.1.a) Les sortants avec un diplôme ou une qualification, c'est-à-dire les élèves qui obtiennent, durant l'année 2007-2008, un diplôme (DES, DEP, ASP) ou une qualification (CFER, ISPJ, AFP, CFMS);

2.1.b) Les sortants sans diplôme ni qualification.

2.2 Les élèves sortants sans diplôme ni qualification répondent **aux deux critères suivants:**

2.2.a) Les élèves n'obtiennent pas, durant l'année 2007-2008, ni un diplôme, ni une qualification;

2.2.b) Ces mêmes élèves ne sont pas inscrits, nulle part au Québec:

- le 30 septembre 2008, en formation générale des jeunes;

- ou jusqu'au 31 janvier 2009, en formation générale des adultes, en formation professionnelle ou à l'enseignement collégial.

IMPORTANT: Les sorties sans diplôme ni qualification comprennent des sorties dues à d'autres causes que le décrochage scolaire, notamment l'émigration hors-Québec.

Ces sorties par émigration hors-Québec affectent davantage les écoles des commissions scolaires anglophones.

Il faut interpréter les résultats de ces écoles avec prudence.

SOURCE: Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Indicateurs nationaux*, mars 2010.